



## Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2022

L'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT s'est tenue le vendredi 9 décembre 2022 de 11h00 à 12h30 à l'IUT Paris – Rives de Seine, salle du Conseil, Bâtiment Versailles 3<sup>e</sup> étage, 143 avenue de Versailles, 75016 Paris.

---

1. Rapport moral .....	2
2. Rapport financier .....	3
3. Renouvellement des chargés de mission et de l'équipe du Bureau.....	5
4. Les 23 <sup>e</sup> Rencontres de l'AECIUT : Orléans (1 <sup>er</sup> – 2 juin 2023) .....	10
5. Les rendez-vous de la recherche de l'IUT ou « ConfComm ».....	12
6. La revue <i>Pratiques de la communication</i> .....	12
7. Le « Prix d'écriture des IUT » 2023.....	13
8. Le site internet de l'AECIUT.....	13
Annexe 1. Décompte des personnes présentes et des pouvoirs.....	15
Annexe 2. Rapport moral du Président .....	18

Le Président, Pascal PLOUCHARD, ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire à 11h00, avec un peu de retard sur l'horaire prévu. Sur les 147 adhérents à jour de leur cotisation, 17 personnes s'étaient annoncées. Mais à ce moment précis, on dénombre 15 personnes. On trouvera en annexe 1 (p. 15) la liste de tous les membres présents lors de cette assemblée générale avec la liste des pouvoirs.

L'ordre du jour qui accompagnait l'envoi de la convocation est susceptible de faire l'objet de quelques modifications, indique le Président.

## **1. RAPPORT MORAL**

### **1.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL**

Le Président donne lecture de son rapport moral, qu'il a intitulé « Enseignant·e·s en IUT : entre technologisme et technocritique, la route est acrobatique ». On trouvera l'intégralité de son texte, qui prend en compte les ultimes repentirs d'auteur, en annexe 2 (p. 18).

### **1.2. DISCUSSION**

Le rapport moral est accueilli par une salve d'applaudissements. L'Assemblée générale, en la personne de Corinne PATERLINI, admire le nombre et la pertinence des références convoquées. Loyal KANAAN-CAILLOL, pour sa part, se verrait bien décerner notre prix d'écriture à un tel texte. Une fois cette couronne d'éloge tressée, la discussion se focalise sur deux sujets : la nature et la visibilité de notre discipline ; l'attractivité de notre Association.

#### **1.2.1. La nature de notre discipline et sa visibilité**

Anita MESSAOUI déplore le fait que le B.U.T. et les nouveaux PN ont contribué à faire perdre l'unité de notre discipline ; ce qui se manifeste par des noms de ressources très différents d'une spécialité à une autre. Elle regrette également que notre ressource, à la différence du PPP, n'ait pas fait l'objet d'un traitement uniforme, quelles que soient les spécialités. Le Président rappelle que le contexte de l'élaboration du PPN de 2013 était tout autre et que si cela a conduit à donner une unité certaine à notre matière, cela s'est réalisé au prix d'une certaine marginalisation par rapport aux autres disciplines. Malgré certains de ses inconvénients, souligne-t-il, le nouveau PN permet de mieux ancrer notre ressource au sein même de chaque spécialité.

#### **1.2.2. L'attractivité de notre association**

Anita MESSAOUI se félicite de la progression des adhésions ; mais, ajoute-t-elle, il est crucial que l'on s'attache à accroître le nombre des adhérents. Selon elle, l'AECIUT dispose encore d'une bonne marge de progression en matière de *communication externe*. Elle invite donc chacun à assurer la promotion de l'Association dans son IUT en n'oubliant pas de mobiliser son réseau professionnel. Le Président partage l'avis d'Anita Messaoui : il est très important d'entretenir et de développer notre « réseau ». C'est dans cette perspective qu'il compte demander à l'ADIUT d'intégrer l'AECIUT dans l'une de ses commissions.

Corinne PATERLINI, notre webmestre qui gère également les adhésions, en profite pour livrer quelques chiffres qui témoignent de la vitalité et de l'attractivité de l'Association. Cette année, explique-t-elle, on note 60% de réinscriptions pour 40% d'inscriptions nouvelles.

L'AECIUT attire bien de nouveaux publics. Le Président précise que l'adhésion d'enseignants exerçant ailleurs qu'en IUT est tout à fait compatible avec nos statuts. Cécile GAVOILLE évoque ainsi le cas d'une « collègue » qui enseigne en école d'ingénieurs. Si elle ne peut que se féliciter également de cette attractivité de l'association, Cécile GAVOILLE s'interroge tout de même sur le non-renouvellement des adhérents. Peut-être faudrait-il trouver, suggère Anita MESSAOUI, les moyens informatiques pour mener une enquête auprès de ces personnes qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Corinne PATERLINI explique la politique qu'elle a choisi d'instaurer en matière de cotisations. Conformément à une longue tradition, les adhésions partaient des Rencontres d'une année jusqu'aux Rencontres de l'année suivante. Mais, dans un souci tant de gestion que de lisibilité auprès des nouveaux membres, elle a choisi de faire partir l'adhésion annuelle à la date du paiement. L'échéancier mensuel dont elle dispose grâce à l'informatique lui permet alors d'opérer très facilement une relance tout aussi active que ciblée.

### 1.3. MISE AUX VOIX

Avant que ce rapport moral ne soit mis au vote, le Secrétaire, Jean-Louis FORT, fait le point sur le nombre de votants :

présents : 15          pouvoirs parvenus *et* valides : 4          votants : 19.

- Approbation du rapport moral à l'unanimité.

15 + 4 (pouvoirs) = **19 POUR**

## 2. RAPPORT FINANCIER

### 2.1. PRÉSENTATION DES COMPTES

La Trésorière, Giovanna MUSILLO, annonce d'excellentes nouvelles à l'Assemblée générale : les finances de l'Association se portent toujours aussi bien, avec un solde, arrêté au 8 décembre, très largement positif. On trouvera ci-après la position des comptes juste avant la tenue de l'Assemblée générale.

Solde arrêté au	30.11.2021	08.12.2022
- Compte courant .....	5 137,00 €	1 882,82
- Livret bleu .....	6 320,06 €	9 261,21
- Total.....	<b>11 457,06 €</b>	<b>11 144,03</b>

#### 2.1.1. Analyse des principaux postes budgétaires

##### - Recettes

Au titre des recettes, les subventions qui nous ont été allouées représentent un montant de 1 000,00 €. Compte tenu des informations qui sont à sa disposition, la Trésorière dit s'attendre à voir cette ligne budgétaire doubler l'an prochain. L'AECIUT touche toujours des droits d'auteurs pour ses publications. Étant donné le nombre d'adhérents, les cotisations représentent une somme conséquente. La Trésorière met en valeur la ligne des Rencontres, *double*, puisqu'il y a une partie des recettes des Rencontres qui se retrouve aussitôt dans la catégorie des dépenses (factures à payer pour les repas).

## **- Dépenses**

Au titre des dépenses, on retrouve toujours les mêmes postes. Le « Prix d'écriture des IUT » a nécessité un décaissement de 864,40 €. Ce montant comprend la prise en charge des cadeaux, de l'organisation de la phase finale et des défraiements pour les déplacements. Les frais de comptes représentent une somme modique de 49,00 €, à la différence de la ligne informatique. En effet, précise la Trésorière, à la traditionnelle maintenance s'est ajouté cette année le renouvellement de l'abonnement souscrit pour trois ans auprès de l'hébergeur du site (OVH). La ligne des frais regroupe quant à elle toutes les autres dépenses (défraiement de voyages, hébergement lors des colloques, etc.). Mais le montant de 1993,76 €, explique la Trésorière, est appelé à être modifié en fonction des dernières dépenses.

### **2.1.2. Pour une année 2023 en toute sérénité...**

Compte tenu de la situation financière saine qu'elle vient d'exposer, la Trésorière propose tout d'abord que l'on subventionne, comme l'an passé, un des déjeuners des Rencontres 2023, le but d'une association n'étant pas, rappelle-t-elle, de se constituer un « trésor de guerre ». Il est également envisageable d'augmenter la participation financière pour le « Prix d'écriture des IUT » ; ce que le Président indique avoir déjà fait par rapport aux autres années. La dotation des lauréats pourra donc être majorée. Enfin, estime la Trésorière, il n'y a pas lieu de relever le montant des cotisations. Clémentine HOUGUE fait remarquer que c'est une nouvelle particulièrement appréciable, en ces temps où tout augmente.

## **2.2. REMARQUES ET DISCUSSION**

### **2.2.1. Le site de l'Association**

Corinne PATERLINI se félicite, malgré le problème qu'a connu l'hébergeur OVH, qu'il s'agisse bien d'un hébergeur européen. Le renouvellement de l'abonnement et la récupération des données auraient été des opérations autrement plus complexes. La maintenance informatique du site, ajoute-t-elle, constitue un poste budgétaire certes conséquent, mais incompressible. La structure sous-jacente du site doit en effet faire l'objet d'une mise à jour régulière, tant pour des raisons de fonctionnalité que pour des questions de sécurité. Force est de constater qu'Alexandre Ionoff s'acquitte fort bien de sa tâche.

### **2.2.2. Les dossiers de demande de subvention**

Christine BOLOU-CHIARAVALLI indique que la demande de subvention qu'elle a formulée auprès de son IUT (l'IUT Nord Franche-Comté) sera examinée au Conseil d'Institut le 12 décembre prochain. Le montant a été laissé à la libre appréciation de l'IUT. Le dossier, disponible au téléchargement sur le site internet, est très complet et facilite grandement la sollicitation des potentiels contributeurs, se félicite Christine Bolou-Chiaravalli. Loyal KANAAN-CAILLOL avoue avoir été agréablement surprise par la générosité de son laboratoire : elle n'avait demandé que 400,00 € et a finalement obtenu 1000,00€.

### **2.2.3. Les services financiers**

Le Président rappelle les problèmes rencontrés avec le module *Pay Asso*, un service du *Credit Mutuel* permettant à une association de proposer des paiements en ligne. Avec une véhémence qui n'a d'égal que son exaspération, Corinne PATERLINI témoigne de la lenteur avec laquelle les demandes de changement de personnes référentes ont été prises en compte. Si cela

tient pour une part à une situation de sous-effectif chronique dans cette agence du *Crédit Mutuel*, cela ne saurait excuser autant de désagréments.

Le Président reconnaît que les frais bancaires de tenue de comptes demeurent faibles ; mais il fait tout de même remarquer qu'ils ont augmenté, du fait de l'utilisation d'une carte bleue désormais adossée au compte courant.

Le Président termine son intervention en faisant état de sa pratique de *ChorusPro*, l'interface qui permet de faire le lien entre les administrations et leurs fournisseurs. Ce système, explique le Président, a été adopté et mis en place à titre expérimental pour quelques paiements à l'occasion des Rencontres de Grenoble. Mais il faut bien être conscient que certaines transactions financières ne peuvent être désormais validées que par ce système. C'est le cas, par exemple, du versement de la subvention accordée par l'Université de Paris-Saclay. Si les premières manipulations ont été délicates et chronophages, le Président dit s'attendre très vite à un gain de temps non négligeable par la suite : une fois qu'un « client » (une université) a été créé, les informations le concernant n'ont plus besoin d'être saisies à nouveau.

### 2.3. MISE AUX VOIX

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur le bilan financier.

présents : 15                    pouvoirs parvenus *et* valides : 4                    votants : 19.

- Approbation du rapport financier à l'unanimité.

15 + 4 (pouvoirs) = **19 POUR**

## 3. RENOUELEMENT DES CHARGÉS DE MISSION ET DE L'ÉQUIPE DU BUREAU

### 3.1. LES POSTES DE CHARGÉS DE MISSION

Les chargés de mission secondent efficacement le Bureau en permettant à chacun de ne pas crouler sous la tâche. Ce système, assez souple, permet également à l'Association de s'adapter à l'actualité. C'est la raison pour laquelle le nombre des chargés de mission et leur domaine d'action sont appelés à être redéfinis très régulièrement, notamment à l'occasion de la tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

#### **3.1.1. Le poste de chargé de mission écrit+**

Avant de donner la parole à Peggy Raffy-Hideux, le Président commence par donner quelques informations au sujet d'écrit+. Le programme se diffuse bien, notamment grâce au « tour de France » que la porteuse du projet, Alexandra Oberlé, avait entrepris auprès des universités l'an dernier. C'est un projet qui bénéficie toujours d'une reconnaissance institutionnelle, puisque le projet ANR vient d'être renouvelé pour quatre années supplémentaires.

#### ***- À la recherche d'une nouvelle chargée de mission***

Peggy RAFFY-HIDEUX manifeste son souhait d'arrêter de suivre le projet écrit+ en sa qualité de chargée de mission. Le fait que sa direction d'IUT ne l'ait pas suivie dans le développement d'écrit+ compte pour une part non négligeable dans sa décision, explique-t-elle.

Une question se pose alors : « Qui donc compte se porter candidat pour la remplacer ? » Peggy RAFFY-HIDEUX est bien évidemment prête à assurer un « tuilage » avec le nouveau chargé de mission. Gaëlle Théval, qui n'a pas pu être présente à cette Assemblée générale, est citée. Giovanna MUSILLO confirme en effet tout l'intérêt que porte sa collègue Gaëlle Théval à ce projet, puisqu'elle est référente écrit+ à Rouen. Peggy RAFFY-HIDEUX indique l'avoir déjà sollicitée il y a quelques semaines, mais elle reconnaît qu'il lui est toujours loisible de la relancer.

#### **- Pour quelle « fiche de poste » ?**

Peggy RAFFY HIDEUX précise la fiche de poste pour cette mission. Le chargé de mission écrit+ reçoit un nombre conséquent d'invitations à différentes sessions de travail. Parmi les plus importantes et les plus imposantes, on trouve les « plénières », à la fréquence semestrielle. Le Président cite pour sa part les ateliers bimensuels « Parlons d'écrit ! » organisés par l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Il s'agit d'un temps d'échanges de pratiques dans le but d'améliorer les formations délivrées en développant les compétences rédactionnelles des étudiants. Nous avons là la possibilité de participer à la réflexion collective, s'enthousiasme Peggy Raffy-Hideux.

Le projet écrit+ s'attend aussi à ce que l'on participe en alimentant les modules d'exercices au moyen de questions. Mais la matière brute est également la bienvenue. Il peut s'agir d'extraits de copies corrigées, d'exemples de problèmes relevés... En particulier, le projet écrit+ est demandeur d'énoncés incohérents et de problèmes d'ordre syntaxique.

Il faudrait également être « bêta-testeur » en travaillant avec les étudiants pour faire remonter les anomalies mais aussi pour contribuer à donner à écrit+ une orientation plus professionnelle...

#### **- Discussion**

Aline GEUZE, qui a assisté aux Rencontres PPP les 23 et 24 novembre dernier à l'IUT de Nancy-Charlemagne, relate la mauvaise impression qu'elle a pu avoir de ce projet en entendant les témoignages de certains participants. Elle a surtout retenu que les modules d'écrit+, avec leurs corpus trop littéraires, n'étaient pas du tout adaptés à l'IUT. Cela signifie-t-il pour autant, se demande Aline Geuze, que les autres certifications concurrentes, comme le fameux « projet Voltaire », soient particulièrement adaptées au public des IUT et à leur spécificité ?

Le Président indique que les responsables d'écrit+ sont toujours demandeurs de propositions d'améliorations. D'après lui, les modules permettant de travailler la cohérence d'un texte sont tout à fait utilisables en l'état par nos étudiants.

#### **3.1.2. Le poste de chargé de mission « Réseaux sociaux »**

Hélène FRANOUX indique pouvoir continuer sa mission de communication externe ; mais elle demande de l'aide. Avis, donc, aux bonnes volontés pour alimenter et faire vivre encore un peu plus le groupe *LinkedIn*, la page *Facebook* et le compte *Twitter*...

---

La liste des chargées de mission est appelée à être légèrement modifiée. Lorsque l'on aura trouvé un remplaçant à Peggy Raffy-Hideux, les modifications devront être reportées sur notre site.

### **Rappel des fonctions attribuées aux chargées de mission (2022-2025)**

- Webmestre, adhésions : Corinne PATERLINI
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX
- Formation : Hélène FRANOUX
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Cécile GAVOILLE
- Revue de l'AECIUT : Clémentine HOUGUE ; Anita MESSAOUI
- BUT : Anne-Marie HINAULT ; Christine BOLOU-CHIARAVALLI
- Écri+ : Peggy RAFFY-HIDEUX (**appelée à être prochainement remplacée**)
- Interaction Communication – Sciences et Techniques : Julie GÉAN

## **3.2. LE BUREAU À PROPREMENT PARLER**

### **3.2.1. Bilan et perspectives**

#### ***– Petit historique pour mieux comprendre les enjeux de cette élection***

Cette année est une véritable « année électorale », explique le Secrétaire : le mandat du Bureau arrive à son terme (2019-2022). Mais pour que l'on comprenne bien l'enjeu de l'élection statutaire de cette année, il estime nécessaire de procéder à un petit historique, synthétisé dans le tableau ci-dessous.

<b>Mandat 2016-2019</b>			
<b>Fonction</b>	<b>AG du 26 nov. 2016</b>		
- Président	Pascal PLOUCHARD		
- Vice-président	Anne-Marie HINAULT		
- Trésorier	Pascale VERGELY		
- Secrétaire	Jean-Louis FORT		
<b>Mandat 2019-2022</b>			
<b>Fonction</b>	<b>AG du 8 nov. 2019</b>	<b>AG du 13 nov. 2020</b>	<b>AG du 1<sup>er</sup> déc. 2021</b>
- Président	Pascal PLOUCHARD		
- Vice-président	Anne-Marie HINAULT	Loyal KANAAN-CAILLOL	
- Trésorier	Pascale VERGELY		Giovanna MUSILLO
- Secrétaire	Jean-Louis FORT		

Le Bureau élu en novembre 2016 avait su répondre « présent » face à la grave « crise des vocations » à laquelle l'Association se trouvait alors confrontée. L'engagement de ce petit noyau autour du « nouveau » Président, Pascal Plouchard, allait permettre de surmonter cette épreuve en écartant la menace qui planait sur l'existence même de l'AECIUT. L'ambition affichée pour l'Association allait très vite susciter l'enthousiasme fédérateur d'une authentique « communauté de pratiques », dont les « chargées de mission » allaient être des chevilles ouvrières et des ambassadrices particulièrement actives et efficaces.

Trois ans plus tard, en 2019, c'est pourtant le même Bureau qui a été reconduit, sans que de nouvelles personnes se soient manifestées pour prendre une part plus active au sein de cette instance restreinte. Ce second mandat a toutefois vu la composition du Bureau se transformer du fait de deux démissions, dont le Secrétaire s'empresse de dire qu'elles ne reflètent aucune crise interne. Appelées à de plus hautes fonctions, Anne-Marie Hinault et Pascale Vergely n'avaient tout simplement plus le loisir de s'occuper autant de l'Association : notre Vice-Présidente, Anne-Marie Hinault, a pris la présidence de l'ACD TC en 2020 ; en 2021, Pascale

Vergely, qui occupait pour sa part la fonction de trésorière depuis 2016, a été nommée Directrice-adjointe de l'IUT de Bordeaux en charge de la communication. Leur intérêt pour l'AE-CIUT est toujours intact ; l'une et l'autre continuent de le prouver, si besoin en était, en s'engageant d'une autre manière. Fort heureusement, le déséquilibre causé par ces départs a pu être compensé par une arrivée et un retour : le Président a su trouver une Vice-Présidente en la personne de Loyal Kanaan-Caillol et a sollicité Giovanna Musillo pour qu'elle reprenne un poste qu'elle connaissait bien... pour l'avoir déjà occupé.

Le Secrétaire tire alors l'enseignement de cette histoire : il faut savoir penser au renouvellement des cadres... et il vaut mieux l'anticiper pour le contrôler plutôt que d'avoir à le subir.

#### **- Le point de vue des « sortants »**

Chacun des membres sortants du Bureau prend la parole pour se positionner. Le Président indique inscrire son action dans la continuité de celle de l'ancienne présidente, Mathilde Nouailler, qui ne souhaitait pas que l'on enferme les personnes dans des fonctions. Si, lors de l'Assemblée générale de 2015, elle avait accepté de se présenter pour un second mandat, c'était à la condition expresse qu'elle n'occupe cette fonction qu'une seule année de plus, le temps de permettre à de nouveaux talents d'émerger. Pascal Plouchard avoue être dans la même disposition d'esprit : après deux mandats consécutifs, il *se dévouera donc, s'il le faut...* mais pour une ultime année, charge à l'AE-CIUT de chercher et de trouver une bonne âme qui veuille bien relever le défi de la présidence.

Giovanna MUSILLO, qui a accepté l'an dernier de retrouver la fonction de trésorière qu'elle avait laissée en 2016, indique qu'elle assume déjà la responsabilité d'adjointe en mairie. Sa disponibilité pour l'AE-CIUT est donc assez contrainte. Elle estime nécessaire de faire venir de nouvelles personnes au sein de notre Bureau et partage la position du Président. Comme lui, si personne ne se propose pour occuper sa fonction de trésorière, elle ne refusera pas de continuer son action au sein du Bureau ; mais cela ne saurait être que *pour une seule année supplémentaire*.

Loyal KANAAN-CAILLOL accepte à nouveau d'occuper la vice-présidence, mais explique qu'elle ne saurait accéder à la fonction suprême : elle est déjà en charge, rappelle-t-elle, de l'organisation des Rencontres de 2023.

Pour sa part, Jean-Louis FORT se déclare prêt à continuer d'écrire l'aventure de l'AE-CIUT en tant que secrétaire ; mais il prend bien soin de signaler qu'il n'est de secrétaire perpétuel qu'à l'Académie...

### **3.2.2. À la recherche de la meilleure stratégie pour assurer le renouvellement**

#### **- Précisions à apporter à la « fiche de poste »**

Si personne ne se présente à la fonction suprême, peut-être est-ce tout simplement parce que le titre de Président – ou de Présidente – fait peur... Pascal PLOUCHARD voudrait donc rassurer les éventuels indécis qui n'osent pas franchir le pas. Il commence par insister sur le fait que la charge de travail n'est pas si intense que ce que l'on pourrait imaginer. Il doit reconnaître une concentration de l'activité autour de certains événements, dont les Rencontres. Mais un président, poursuit-il, doit également savoir se reposer sur son Bureau et penser, en bon *manager*, à « déléguer ». C'est pour cela que notre association dispose du poste de Vice-président. Pascal Plouchard rappelle ainsi que la communication prononcée le 1<sup>er</sup> juin 2022 à



la Maison de la recherche (Sorbonne Université) à l'occasion de la journée d'étude « Rhétorique et pédagogie : la pratique rhétorique dans la classe » a été préparée conjointement avec Loyal Kanaan-Caillol<sup>1</sup>.

### - *Quelles modalités pour un appel à candidatures ?*

Un temps spécifique permettant d'aborder sereinement cette question de l'avenir de l'Association s'impose pendant les Rencontres d'Orléans (1<sup>er</sup>-2 juin). Corinne PATERLINI trouve cependant une limite à cette stratégie. Cela revient à ne cibler que les participants des Rencontres. Or, une absence aux Rencontres n'est pas pour autant à comprendre comme un désintéret manifeste à l'égard de l'AECIUT. Tous les ans, rappelle-t-elle, les contraintes du calendrier de fin d'année interdisent à tel ou telle d'assister à nos Rencontres : examens, soutenances de stages, SAÉ ou encore ACD sont autant de raisons aussi légitimes qu'impérieuses qui retiennent nos collègues.

Pascale VERGELY propose qu'un courrier soit adressé très en amont aux adhérents. Le Président pourrait ainsi expliciter la « fiche de poste » et déconstruire les représentations que l'on se fait de la charge. Mentionner dans l'argumentaire le fait que le Président, en poste pour une ultime année dans cette fonction, s'engage à assurer un « tuilage » avec son successeur désigné devrait permettre de convaincre ceux qui hésitent encore, par peur de la nouveauté.

Quel plan de communication alors choisir ? Nous disposons des moyens de toucher facilement tous nos membres par l'intermédiaire de la *Newsletter*. Le Président pourra aborder la question de sa succession à l'occasion des vœux qu'il présentera aux adhérents, en janvier. La publication du programme des Rencontres lui permettra de revenir sur ce sujet.

### 3.3. MISE AUX VOIX

Aucune autre candidature n'ayant été enregistrée pour un poste au sein du Bureau, l'Assemblée Générale se trouve appelée à se prononcer sur la reconduction du Bureau actuel, selon une procédure de « vote bloqué ». Conformément aux prises de parole préliminaires, il est bien spécifié que Pascal Plouchard et Giovanna Musillo présenteront l'an prochain leur démission de leurs fonctions respectives de Président et de Trésorière.

présents : 15                      pouvoirs parvenus *et* valides : 4                      votants : 19.

- Approbation du rapport financier à l'unanimité moins une abstention.

14 + 4 (pouvoirs) = **18 POUR**

La composition du « nouveau » Bureau est ainsi arrêtée, charge au Secrétaire de procéder à la déclaration en Préfecture de ce *changement dans la continuité* au sein de l'instance dirigeante de l'Association. Les modifications devront également être répercutées sur notre site.

---

<sup>1</sup> Le support de cette communication à deux voix intitulée « La place de la rhétorique dans l'enseignement de la communication en IUT » est disponible sur notre site, à l'adresse suivante (consultation du 1<sup>er</sup> mars) : [https://www.aeciut.fr/wp-content/uploads/2022/07/ec-et-rhetorique\\_pascal-plouchard\\_loyal-kanaan-caillol.pdf](https://www.aeciut.fr/wp-content/uploads/2022/07/ec-et-rhetorique_pascal-plouchard_loyal-kanaan-caillol.pdf).

#### **Nouveau bureau réélu (mandat *théorique* 2022-2025)**

- Président : Pascal PLOUCHARD
- Vice-Présidente : Layal KANAAN-CAILLOL
- Secrétaire : Jean-Louis FORT
- Trésorière : Giovanna MUSILLO (hors adhésions)

## **4. LES 23<sup>E</sup> RENCONTRES DE L'AECIUT : ORLÉANS (1<sup>ER</sup> – 2 JUIN 2023)**

C'est notre Vice-Présidente, Layal Kanaan-Caillole, qui a bien voulu organiser les prochaines Rencontres. Qu'elle en soit ici publiquement remerciée. Nous nous retrouverons donc à Orléans les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2023.

### **4.1. À LA RECHERCHE DE THÉMATIQUES POUR LE PROGRAMME DES RENCONTRES**

Comme l'a toujours souhaité le Président, le programme des Rencontres est à co-construire, la tenue de l'Assemblée générale étant l'occasion pour tous les membres présents de se faire « force de propositions ».

#### **4.1.1. Le savoir-être en général et le travail en réunion et en projet en particulier**

Le Président propose cette thématique, abordée il est vrai à plusieurs reprises, mais sous différents angles avec le « savoir-être » en 2011 (Rencontres de Toulon), « la communication non verbale » en 2017 (Rencontres du Havre) ou encore les compétences relationnelles et l'évaluation du travail en groupe en 2018 (Rencontres de Reims). Plus récemment, aux dernières Rencontres de Grenoble, la communication de Giovanna Musillo intitulée « Apple : la pomme est-elle réellement verte ? » permettait de souligner l'importance de la conduite de réunion.

Il s'agit d'une thématique aussi complexe qu'actuelle qui mérite d'être retenue à nouveau. Pascal PLOUCHARD évoque la récente notion de « civisme organisationnel ». Christine BOLOU-CHIARAVALLI souligne pour sa part le problème posé par certaines tenues vestimentaires qui ne relèvent en aucune façon des codes et des usages professionnels. Elle pense tout particulièrement à la mode du jogging qui sévit actuellement, au point que l'IUT Nord Franche-Comté envisage sérieusement de modifier son règlement intérieur.

#### **4.1.2. L'enseignement de l'oral**

Layal KANAAN-CAILLOL suggère pour sa part la thématique de « l'enseignement de l'oral ». Anita MESSAOUI estime qu'un tel axe d'étude mérite d'être valorisé au même titre que la thématique de l'enseignement de la communication non verbale l'avait été en son temps. À l'issue des Rencontres du Havre, explique-t-elle, les organisatrices, Laurence Nivet et Muriel Fendrich, avaient compilé toutes les ressources que les membres leur avaient envoyées. Le fascicule ainsi constitué, une mine toujours disponible sur notre site, regorge d'idées toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Pascal PLOUCHARD verrait bien cette thématique de l'oral circonscrite au seul domaine des SAÉ. La nouvelle pratique des SAÉ, explique-t-il, nous pousse à remettre en question le fameux « rituel » de la soutenance de stage. Layal KANAAN-CAILLOL trouve cependant que cet exercice académique est intéressant en soi et que les étudiants doivent continuer d'y être préparés. À

cet égard, Clémentine HOUGUE souligne certaines pratiques de soutenances de projets, notamment en BUT Informatique : la soutenance accompagnée du classique diaporama se fait de plus en plus rare au profit d'une « démo » de l'application conçue par l'étudiant.

#### **4.1.3. La communication externe**

Pourquoi ne pas travailler sur la communication externe ? Pascal PLOUCHARD fait remarquer que cette dimension est plus prégnante dans les spécialités tertiaires avec les « plans de communication » ; mais il n'en demeure pas moins, reconnaît-il, que notre ressource couvre légitimement cet aspect-là. Clémentine HOUGUE évoque son expérience sur le décryptage de la communication externe avec, notamment, l'analyse de sites web d'entreprises. Aline GEUZE souligne l'importance de ce que l'on appelle aujourd'hui la « marque employeur ». Pascal PLOUCHARD reformulerait alors la thématique en ces termes : « Quels fondamentaux de la communication externe enseigner ? »

#### **4.1.4. Quelles autres pistes ?**

Peggy RAFFY-HIDEUX aimerait que l'on revienne sur la question des synergies entre les enseignants de communication et les enseignants des spécialités, notamment lors des SAÉ. À ce sujet, Corinne PATERLINI apporte son témoignage : la présence des enseignants de communication dans les SAÉ contribue à légitimer notre ressource auprès des étudiants. Le Président estime que la thématique de la coopération et de la co-élaboration dans le cadre de dispositifs transversaux avait bien été approfondie aux Rencontres « hybrides » de Clichy en 2021.

La gestion de conflits, quant à elle, avait été abordée en 2014 aux Rencontres de Valence.

### **4.2. ÉLABORATION DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL**

Le programme prévisionnel commence ainsi à prendre forme. Pressé par le temps, le Président en synthétise les grands principes. Il estime raisonnable de se limiter à deux thématiques, traitées le jeudi matin et le vendredi matin :

- les savoir-être professionnels dans le cadre du travail en réunion et en projet,
- la prise de parole en public.

Une troisième thématique est cependant susceptible de faire l'objet d'un « atelier BUT ». Nous pourrions ainsi, poursuit-il, partager nos expériences sur « la place de l'enseignant de communication dans le dispositif des SAÉ ». Il faudrait alors, comme pour l'atelier BUT des Rencontres de Grenoble, créer deux sous-ateliers, l'un pour les spécialités secondaires, l'autre pour les spécialités tertiaires.

Les Rencontres s'achèveraient le vendredi midi, avec la proclamation du palmarès de notre « Prix d'écriture des IUT ».

<b>Jeudi 1<sup>er</sup> juin</b>	
matin	<b>Thématique 1</b>
après-midi	<b>Atelier BUT</b> « La place de l'enseignant de communication dans le dispositif des SAÉ » <i>2 sous-ateliers : un pôle tertiaire ; un pôle secondaire</i>
<b>Vendredi 2 juin</b>	
matin	<b>Thématique 2</b> <b>Prix d'écriture 2023</b> : proclamation du palmarès lecture des textes primés
après-midi	/

Le temps imparti ne permet pas de détailler davantage ce programme. Le Président et Loyal Kanaan-Caillol, Vice-Présidente *et* organisatrice des Rencontres, auront la tâche d'affiner ce programme prévisionnel pour lancer un appel à communications à la fin du mois de janvier.

## 5. LES RENDEZ-VOUS DE LA RECHERCHE DE L'IUT OU « CONF COMM »

Le Président souhaite prendre quelques instants pour annoncer le nouveau projet de notre Association, les *ConfComm*, appelées à se succéder à un rythme de deux à trois par an. Cette initiative cherche à répondre au besoin de formation continue qu'éprouve notre « communauté apprenante ». Le prototype en est la conférence en ligne donnée aux membres de l'AE-CIUT par Gérald Bronner le 10 mars 2021 à l'occasion de la publication de son dernier livre, *Apocalypse cognitive*. Luca Pallanti, docteur en linguistique et didactique à l'université Lyon 2 Lumière a d'ores et déjà accepté d'être le premier intervenant de ce nouveau format. Ce sera pour nous l'occasion de découvrir l'expérimentation qu'il a menée dans le cadre de sa thèse avec des étudiants issus d'un baccalauréat professionnel<sup>2</sup>.

## 6. LA REVUE *PRATIQUES DE LA COMMUNICATION*

Le Président cède la parole à Anita Messaoui pour un rapide point d'étape sur notre revue.

### 6.1. ÉTAT DES LIEUX DES PUBLICATIONS

Le numéro 4 vient d'être publié sur la plateforme *Numerev*. Cette dernière livraison se distingue des précédentes, explique Anita MESSAOUI, par le fait qu'elle ne relève d'aucune thématique. Mais force est de constater que ce choix délibéré de la part du Comité de rédaction n'a guère suscité d'engouement : ce numéro de *varia* ne comprend que deux articles. Toutefois, à défaut du nombre, nous pouvons toujours nous satisfaire de la qualité, conclut-elle.

Le cinquième volume va renouer avec le principe d'une spécificité thématique : « Cours de Communication et recherche en LASHS ». Rédigé par Clémentine Hougue, Anita Messaoui et Gaëlle Théval, l'appel à contributions a été plusieurs fois remanié pour faire l'objet d'un large consensus. Il est désormais en ligne. Anita Messaoui demande donc à tous de participer à sa plus large diffusion. Les propositions de résumé sont à soumettre avant le 28 février.

---

<sup>2</sup> PALLANTI, Luca. *Travailler les compétences rédactionnelles à l'ÉNEPS. Conception et mise en œuvre d'un système didactique expérimental* [en ligne]. Thèse de doctorat en sciences du langage (spécialité linguistique et didactique). Université Grenoble Alpes, 2021. 523 p. Disponible à l'adresse suivante (consultation du 01.03.2023) : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03326518>. Dans le résumé de sa thèse, l'auteur présente son travail en ces termes (p. iii) : « Cette thèse permet d'ouvrir de nouveaux scénarios épistémologiques et méthodologiques à propos de la didactique de l'écrit et de la linguistique appliquée aux écrits professionnels, tout en proposant un panel d'outils d'enseignement innovants. »

## **6.2. NUMEREV, UNE PLATEFORME SOMME TOUTE ASSEZ DÉCEVANTE**

Anita Messaoui dresse également un bilan de sa pratique d'éditrice. À l'usage, regrette-elle, le choix de la plateforme *Numerev* s'avère décevant sur le plan technique : l'interface ne présente pas tous les avantages fonctionnels auxquels on était en droit de s'attendre. À terme, l'objectif consistera donc à migrer sur la plateforme *revues.org*.

## **7. LE « PRIX D'ÉCRITURE DES IUT » 2023**

Le Président rappelle le thème retenu pour l'édition 2023 de notre *Prix d'écriture des IUT* : « Intime édito : nos raisons de vie ». Outre quelques enseignants membres de l'AECIUT, dont les membres fondateurs de ce prix, le jury comprendra l'écrivaine Emmanuelle Bayamack-Tam, présidente des deux dernières éditions. Il sera présidé cette année par Laurence Devillairs, que présente brièvement Pascal Plouchard. Ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée et docteure en philosophie, Laurence Devillairs enseigne au Centre Sèvres et à l'Institut catholique de Paris. Elle a publié plusieurs ouvrages et contribue régulièrement dans *Philosophie magazine*.

Les enseignants souhaitant s'inscrire sont priés de se manifester par courriel auprès du Président avant le 31 janvier. Le règlement est disponible sur notre site. La date de la délibération du jury, indique Pascal Plouchard, reste encore à fixer avec la présidente<sup>3</sup>.

## **8. LE SITE INTERNET DE L'AECIUT**

### **8.1. POUR DES PUBLICATIONS DE RESSOURCES PLUS NOMBREUSES**

Corinne PATERLINI fait le bilan des publications sur le site depuis un an : sur la soixantaine d'articles publiés, elle ne dénombre que quatorze ressources. « Nous pouvons mieux faire ! », s'exclame-t-elle. Elle déplore en effet le fait qu'en dehors de la période des Rencontres les membres ne lui adressent rien.

Le Président revient sur cette constante : rares sont les personnes qui osent envoyer une séquence. Cela trouve son explication dans la peur du regard des autres et de leur jugement. Peggy RAFFY-HIDEUX voit pourtant dans les prochaines Rencontres des raisons d'être optimiste. Elle suggère de sensibiliser les participants, notamment à l'occasion de l'atelier BUT, de format plus libre. Peut-être enverraient-ils ainsi plus facilement une contribution.

### **8.2. LE PROBLÈME RÉCURRENT DU FORUM**

Corinne PATERLINI termine son intervention en prenant quelques instants pour nous alerter sur le statut du forum : « Le forum est moribond ! » Elle n'a, regrette-t-elle, aucune solution à proposer pour faire revivre cet espace que nous n'avons manifestement pas su nous approprier ; mais elle ne souhaite pas se résigner pour autant.

---

<sup>3</sup> La mairie de Gradignan accueillera le jury le 13 mai 2023 pour sa délibération finale.

Le temps imparti étant écoulé, le Président remercie les membres qui ont fait le déplacement et clôt officiellement l'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT à 12h30. Il convie les participants au déjeuner offert par l'Association et rappelle que se déroulera aussitôt après « la fresque de l'information », une formation animée par Bertrand Giffon, de [be-my-media.com](http://be-my-media.com).

---

Le 8 mars 2023

Le Secrétaire



Jean-Louis Fort

Le Président

*P. Plouchard*

Pascal Plouchard

## ANNEXE 1. DÉCOMPTE DES PERSONNES PRÉSENTES ET DES POUVOIRS



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Vendredi 9 décembre 2022

IUT de Paris  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles  
salle du Conseil  
(3<sup>e</sup> étage du bâtiment par lequel on entre)

10h30-12h00

#### Liste des membres à jour de leur cotisation qui se sont annoncés (courriel ou formulaire)

*AUGER Véronique TOURS GET* *liste arrêtée au 27 nov.*

BEAUFOR Murielle	Le Havre (GLT)	<i>Exc.</i>
BOLOU-CHIARAVALLI Christine	Nord Franche-Comté (RT)	<i>Bohou</i>
FORT Jean-Louis	Nord Franche-Comté (GCCD - GTE)	<i>J. Fort</i>
GAVOILLE Cécile	Orsay (Chimie)	<i>C. Gavaille</i>
GEUZE Aline	Le Mans (GMP)	<i>A. Geuze</i>
HINAULT Anne-Marie	Paris Rives de Seine (TC)	<i>Exc.</i>
HOUGUE Clémentine	Le Mans (MP)	<i>C. Hougue</i>
KANAAN-CAILLOL Layal	Orléans (Info)	<i>L. Kanaan</i>

1/2

MESSAOUI Anita	Montpellier-Sète (Info)	
MUSILLO Giovanna	Rouen (Chimie)	
PATERLINI Corinne	Nord Franche-Comté (Info)	
PLOUCHARD Pascal	Bordeaux (MP)	
RAFFY-HIDEUX Peggy	Angers (GEII)	
RODIER-BELLE Valérie	Brest (GB)	
SEVESTRE-GIRAUD Benjamin	Villetaneuse (CJur. - GEA)	<b>EXCUSÉ</b>
TIBAYRENC Véronique	Cachan (GEII)	
VERGELY Pascale	Bordeaux (GEII)	





## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

Vendredi 9 décembre 2022

IUT de Paris  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles  
salle du Conseil  
(3<sup>e</sup> étage du bâtiment par lequel on entre)

**10h30-12h00**

---

### Liste des membres à jour de leur cotisation qui ont donné un pouvoir

---

*Liste arrêtée au 27 nov. : 4 pouvoirs retenus*

<b><i>Membre à jour de sa cotisation</i></b>	<b><i>donne pouvoir à</i></b>	<b><i>date du formulaire</i></b>
FRANOUX Hélène Nancy-Brabois (GB)	Pascal PLOUCHARD	22 nov.
LAFONT-TERRANOVA Jacqueline Membre d'honneur	Layal-KANAAN CAILLOL	19 sept.
LAMBIEL Virginie Tremblay (GLT)	Laurence NIVET	19 nov.
NIVET Laurence Le Havre (Info)	Corinne PATERLINI	14 nov.

### Enseignant·e·s en IUT : entre technologiste et technocritique, la route est acrobatique

Nous sommes une communauté apprenante. Philippe Carré dans son livre *Pourquoi et comment les adultes apprennent, de la formation à l'apprenance* (Dunod, 2020) définit l'apprenance comme « une attitude individuelle et collective d'ouverture à toutes les opportunités d'apprendre ». L'AECIUT constitue en effet un cadre « semi formel » d'apprentissage, selon plusieurs modalités : les ressources numériques, la revue, les Rencontres, les événements à distance, le prix d'écriture, les échanges informels. Dès l'origine, ce projet d'apprendre ensemble et pas seulement d'apprendre pour soi est le moteur de notre association. Projet qui, modestement, renforce l'efficacité des équipes pédagogiques. Après deux années difficiles, l'année 2022 nous a à nouveau réunis à Grenoble lors de nos 21<sup>e</sup> Rencontres. Ces deux journées ont été l'occasion de nous former collectivement. Les temps d'échanges étaient organisés selon trois axes :

- la communication et le développement durable, avec la découverte, entre autres, des ateliers bas carbone ;
- deux ateliers d'échanges autour des programmes du BUT (secondaire et tertiaire) ;
- une réflexion sur les écritures professionnelles, réflexion qui se prolonge du reste avec l'élaboration d'une enquête sur les pratiques d'écriture professionnelle, menée en collaboration avec l'enseignant-chercheur Luca Pallanti, de l'université de Lyon.

L'alternance des conférences et des ateliers a largement satisfait nos hôtes. Que celles et ceux qui ont proposé leurs pistes pédagogiques en soient encore une fois remerciés. Les Rencontres se sont achevées par la désignation des lauréats du prix d'écriture 2022, et la lecture ô combien réjouissante des premiers textes primés. Le jury de l'édition 2023 a trouvé sa présidente : Il s'agit de la philosophe Laurence Devillairs, enseignante au centre Sèvres et à l'Institut Catholique de Paris. Ses écrits, *Guérir la vie par la philosophie* entre autres, entrent en résonance avec le sujet retenu. Citons-la dans une de ses chroniques, publiées dans *Philosophie magazine* :

« **Espérer, c'est gonfler le présent de futur, se lancer, oser, se décider.** Et comme jamais un coup de dé n'abolira le hasard, c'est répondre par nos actes et nos paroles à cet incertain des lendemains. »

Certes, notre époque n'a pas le monopole des lendemains qui déchantent. Mais l'idée de progrès est bien battue en brèche ces derniers temps. Confinement, grande démission, retrait, décroissance, déclinisme : une certaine idéologie du renoncement est à l'œuvre. C'est « le sacre des pantoufles », comme l'écrit, non sans une certaine provocation, Pascal Bruckner, dans son dernier essai.

La technologie est l'ADN des IUT. Ces derniers ont un rôle important dans le transfert de technologies, en liaison avec les dynamiques territoriales. Que ce soit dans les laboratoires de recherche ou dans les industries, nos étudiants, à travers les stages, encadrés par les enseignants, les chercheurs et leur maître de stage, participent de l'innovation technologique. Cependant, dans un monde toujours plus technologisé, se débarrasser de la religion du progrès technologique linéaire, où l'humanité connaîtrait un perfectionnement perpétuel, est plutôt sain. Du reste, qui sont mieux placés que les techniciens et ingénieurs pour faire ce travail d'autocritique, comme le rappelle François Jarrige dans son remarquable ouvrage, *Technocritiques* (2016) ? Dans notre cours de communication, l'éducation à l'esprit critique reste un axe fort. Et le terme de technocritique, inventé par Jean-Pierre Dupuy, nous permet d'interroger avec discernement le -t de technologie, même si la route peut paraître acrobatique. Lors de nos prochaines Rencontres, à l'IUT d'Orléans, nous aurons certainement l'occasion de revenir sur cette question du sens de nos actions et de nos enseignements.

Revenons à notre réseau et citons quelques-unes de nos participations.

D'autres membres ont participé à différentes manifestations du réseau : les journées PPP notamment, qui ont eu lieu les 23 et 24 novembre à Nancy. Loyal et moi-même avons participé à une journée de réflexion sur le renouveau de l'enseignement de la rhétorique, à la maison de l'université de Paris. Ce fut l'occasion de relier notre enseignement à celui de la rhétorique, une discipline très ancienne, me direz-vous, mais qui entend bien renouveler les pratiques pédagogiques du français dans le secondaire.

Enfin, je me suis rendu hier à la plénière du projet écri+, à Sèvres. Notre association défend la plateforme écri+ depuis 2019, et celle-ci se diffuse petit à petit dans le supérieur.

Nous étions 130 membres à jours de cotisation en 2021, l'association en compte aujourd'hui 147. Ce chiffre démontre que l'AECIUT répond à une vraie demande à la fois de formation et de liens. Mais nous devons davantage communiquer et être relayés par notre hiérarchie. À titre d'exemple, nous ne sommes pas présents dans la rubrique « événements du réseau » du site de l'ADIUT. Faisons notre *mea culpa* : pris par le temps et le quotidien des cours, nous négligeons parfois notre communication externe. En accord avec l'APLIUT, nous entendons bien y remédier.

Je remercie de leur présence toutes les personnes qui ont pu se déplacer pour notre Assemblée générale. Je remercie chaleureusement le bureau sans qui tout s'arrêterait (qu'à cela ne tienne, je chausserai mes pantoufles). Je remercie enfin M. Sense directeur de l'IUT de Paris, et l'inoxydable Anne-Marie, qui nous accueillent depuis longtemps. Et je déclare ouverte la 21<sup>e</sup> assemblée générale de l'AECIUT.

Pascal PLOUCHARD

Président de l'AECIUT